



## **Communiqué**

Chers habitants et habitantes de La Chapelle-Moulière,

Nous tenions à vous informer et à clarifier notre position suite aux événements graves affectant notre commune ces derniers jours.

Compte tenu des faits qui lui sont reprochés, et qu'il n'appartient à personne de juger sauf à la Justice elle-même, Kévin Gomez a décidé de démissionner le 27 mars 2023 de ses fonctions de maire en concertation avec le conseil municipal.

Une fois cette démission acceptée par le Préfet de la Vienne, l'élection d'un maire et de ses adjoints sera organisée conformément au code général des collectivités territoriales. Nous vous communiquerons les détails de cette élection dès que possible.

Nous sommes conscients que cette situation peut causer de l'inquiétude et de la confusion propices à des réactions excessives, nous appelons donc les habitants de la commune à faire preuve de responsabilité et de civisme concernant les propos qui pourraient être tenus voire exhibés sur la voie publique.

Enfin, bien que ces événements nous aient tous largement choqués et affectés, soyez assurés que nous restons une équipe soudée qui continuera d'assurer la gestion de notre commune avec toute la détermination et les convictions qui sont les nôtres.

Le conseil municipal